

Paroisse Saint Joseph en Solesmois CORONAVIRUS : COMMUNIQUE



Face à la situation sanitaire actuelle et les risques d'épidémie, des mesures d'hygiène élémentaire doivent être prises, à savoir :

Dans nos églises :

- l'eau bénite a été retirée pour ne pas augmenter les risques de propagation du coronavirus,
- les églises restent ouvertes pour la prière personnelle.

Pour les mouvements et services :

- pas de rassemblement de plus de 100 personnes,
- suppression des rencontres avec les enfants, les jeunes et les personnes à risques,
- suppression de toutes les réunions (KT, préparations aux communions, mariages, baptêmes, liturgies, chorales, ...),
- les permanences sont suspendues, téléphonez nous, laissez-nous un message et vos coordonnées et on vous rappelle,
- annulation des jeudis de Carême, dont le concert du 26 mars avec Yves Garbez et la chorale des P'tits Bonheurs

Lors de nos célébrations :

- respecter une distance entre les personnes
- pas de distribution de carnets de chants,
- utilisation de CD,
- éviter de se serrer la main, se saluer plutôt par un sourire, éviter les embrassades,
- le geste de paix sera remplacé par un sourire adressé à ses voisins les plus proches,
- les célébrants et les personnes qui donnent la communion se laveront les mains, avant et après, avoir donné la communion,
- et seuls les célébrants communieront au calice.

Et en ce temps de Carême, n'est-ce pas l'occasion de renouer avec la prière personnelle et en famille ? La prière humble et fidèle est la première mission que Dieu confie au croyant et qui lui permet de rejoindre l'humanité dans sa quête de bonheur et de vie.

« Sous l'abri de ta miséricorde, nous nous réfugions, Sainte Mère de Dieu. Entends nos prières quand nous sommes dans l'épreuve, mais de tous les dangers délivre-nous toujours, Vierge glorieuse et bénie. »



Paroisse Saint Joseph en Solesmois CORONAVIRUS : COMMUNIQUE



Les mesures pour lutter contre le coronavirus pourront évoluer en fonction des recommandations et des directives au niveau régional et national. C'est de notre devoir de participer à cet effort avec les habitants de notre pays.

Merci de votre compréhension.

14 mars 2020

Décision prise en EAP à la demande de Monseigneur Vincent Dollmann, notre archevêque de Cambrai